

Bruxelles, le 16 mars 2006

Déclaration du commissaire européen Louis Michel sur le respect de l'espace humanitaire dans les Territoires Palestiniens

Je regrette qu'une fois encore des travailleurs humanitaires aient été la cible d'enlèvements, même si nous pouvons nous réjouir de leur prompt libération.

Je demande à toutes les parties, tant israélienne que palestinienne, de ne pas entraver l'accès aux populations mais, au contraire, de le faciliter. Cela signifie que les travailleurs humanitaires puissent poursuivre leur action en toute sécurité et acheminer l'aide là où elle est vitale.

Notre conception européenne de l'aide humanitaire est d'apporter une assistance directe aux populations, de façon non discriminatoire et totalement impartiale. Des centaines de milliers de familles palestiniennes bénéficient de l'aide financée par la Commission européenne. Empêcher les organisations humanitaires de travailler, c'est priver ces populations d'une aide cruciale pour leur survie quotidienne.

Les travailleurs humanitaires ne devraient jamais constituer de cibles. Nous devons faire en sorte que l'espace humanitaire soit respecté par tous. Quel que soit le contexte politique, l'aide humanitaire de la Commission européenne se poursuivra pour répondre aux besoins humanitaires dans cette région.